

Se déplacer autrement

Webinaire ESS France



SOMMAIRE

- 1. Le territoire d'Est Ensemble
- 2. Les enjeux liés à la mobilité
- 3. Convention citoyenne, PCAET et PLM

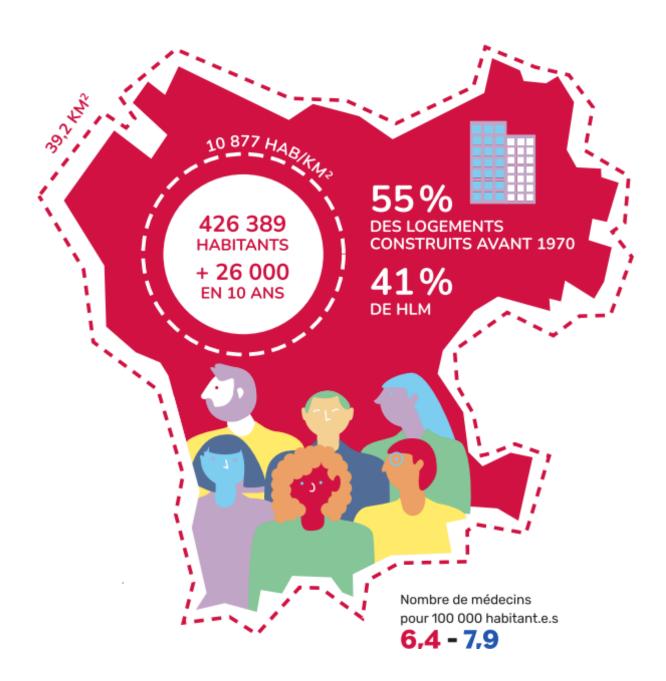


1. Le territoire d'Est Ensemble

Est Ensemble Grand Paris

CHIFFRES CLÉS

- 426 389 habitants en 2021
- 9 communes
- 10 877 hab./km² (territoire le plus dense de la région après Paris)
- 160 572 emplois
- 99% des entreprises du territoire sont des Petites et Très Petites entreprises
- 19 quartiers en politique de la ville
- Plus de 40% de logement social
- 32% du nombre total de ménages sont situés en QPV
- 54% des ménages sont non imposables
- 85% du sol est artificialisé, seulement 6 m² d'espaces verts par habitant



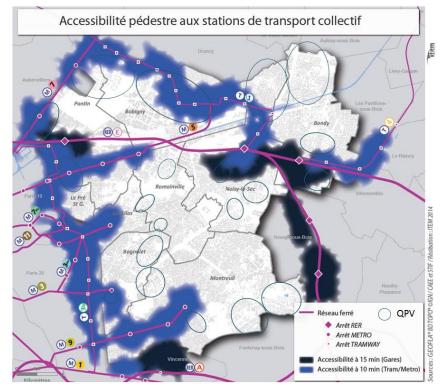


2. Les enjeux liés à la mobilité



UN TERRITOIRE À FORTS ENJEUX STRATÉGIQUES ET PRIORITAIRES SUR LES MOBILITÉS ET TRANSPORTS

- Le territoire intercommunal le plus dense de la métropole et de la région : 10 500 habitants/km²
- Un territoire mal desservi par les transports collectifs structurants : 2ème taux d'accessibilité aux TC le plus faible du cœur de la métropole : (37% des hab. à de 500 m d'un métro/tramway ou à de 1 000 m d'un RER/train)
- Une part importante de populations fragiles socialement : 19 quartiers en politique de la ville et plus de 40% de logement social, 54% des ménages non imposables
- Un territoire avec des populations peu motorisées et dépendantes des autres modes de déplacement : 2ème taux de motorisation le plus faible de la MGP (54% des ménages ayant 1 voiture ou +)



- Un territoire en forte mutation mais qui subit de gros retards dans l'arrivée des grands projets de transports collectifs structurants
- Un territoire quasiment totalement inclus dans le périmètre de la Zone à Faibles Emissions de la métropole
 (dispositif indispensable à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des populations), mais avec des conséquences sur la
 capacité à se déplacer, pour les populations les plus précaires (travail en horaires décalés, véhicules anciens souvent
 polluants et coût trop élevé pour en changer)



3. Convention citoyenne, PCAET et PLM



LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ







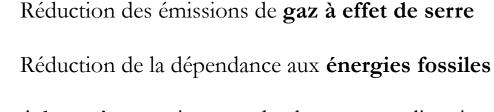
- Septembre 2021 à janvier 2022
- 100 citoyennes et citoyens habitants d'Est Ensemble représentatifs et tirés au sort
- Mandat : établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence d'Est Ensemble et de ses villes
- **5 thématiques** : se loger, se nourrir et consommer, se déplacer, travailler et produire, et s'engager pour la transition
- Charte de la convention citoyenne, contenant 200 propositions, remise au CT du 24 mai 2022.

• 7 axes:

- Un territoire végétalisé, aux espaces verts et conviviaux
- Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable
- Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives
- o Un territoire résilient qui promeut une alimentation saine
- Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage
- Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés
- Un territoire qui développe les énergies renouvelables

QU'EST-CE QU'UN PCAET?

Un document stratégique règlementaire qui permet de coordonner la transition écologique sur le territoire autour de 4 grands objectifs



Adaptation aux impacts du changement climatique

Préservation de la qualité de l'air



RÉVISION ANTICIPÉE POUR:

- Se conformer aux évolutions réglementaires
- S'aligner sur la stratégie environnementale de la Métropole du Grand Paris.
- Accélérer la lutte contre le dérèglement climatique, dans le respect de la justice sociale et environnementale.

LE PCAET D'EST ENSEMBLE

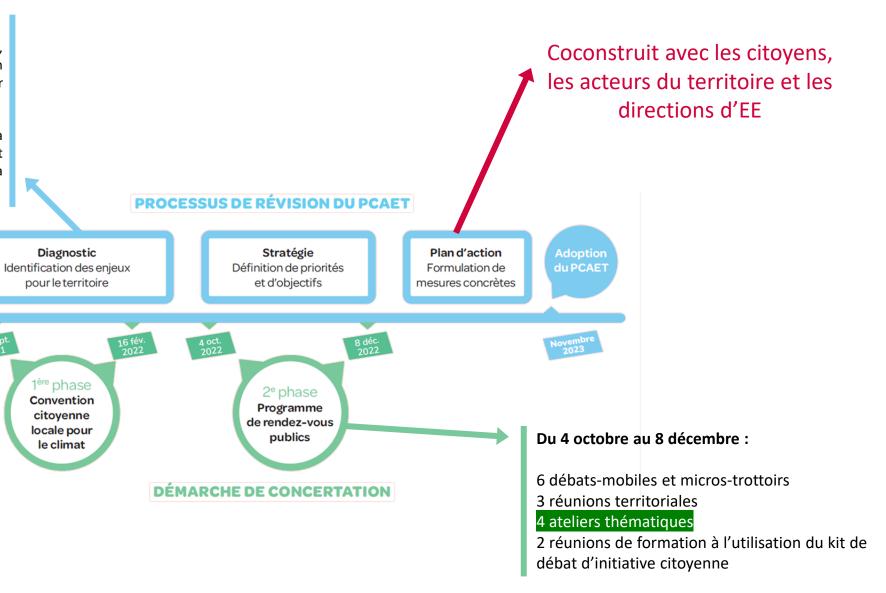
Diagnostic règlementaire:

18 sept. 2021

émissions territoriales de GES, séquestration carbone, consommation énergétique du territoire, production d'ENR&R, vulnérabilité, qualité de l'air

Diagnostics et études complémentaires

impacts d'une zone à faible émissions (ZFE) sur la mobilité, ICU, étude de planification énergétique et outils de visualisation cartographique, schéma directeur énergie du patrimoine d'Est Ensemble





PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA CONVENTION CITOYENNE ET LE PCAET

CONVENTION CITOYENNE

- → Intersessions : visites de lieux emblématiques du territoire (ressourcerie la Grand Ourcq à Romainville, école Waldeck Rousseau aux Lilas...)
- → Organisation de speed dating avec des experts dont des associations

PCAET

→ Invitation des associations aux ateliers thématiques et aux réunions territoriales



Une expertise utile à la co-construction du programme d'action





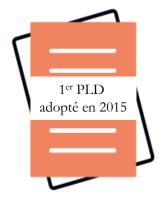
LE PLM, QU'EST CE QUE C'EST?

Les mobilités pèsent plus de 28 % des émissions d'Est Ensemble. Suite à la Convention Citoyenne pour le Climat, les élus se sont engagés via le Plan Local de Mobilité à répondre aux enjeux de transition écologique.

Un document stratégique règlementaire qui permet d'engager une transition des mobilités sur le territoire



Garantir des déplacements décarbonés, efficaces à tous et sur tout le territoire



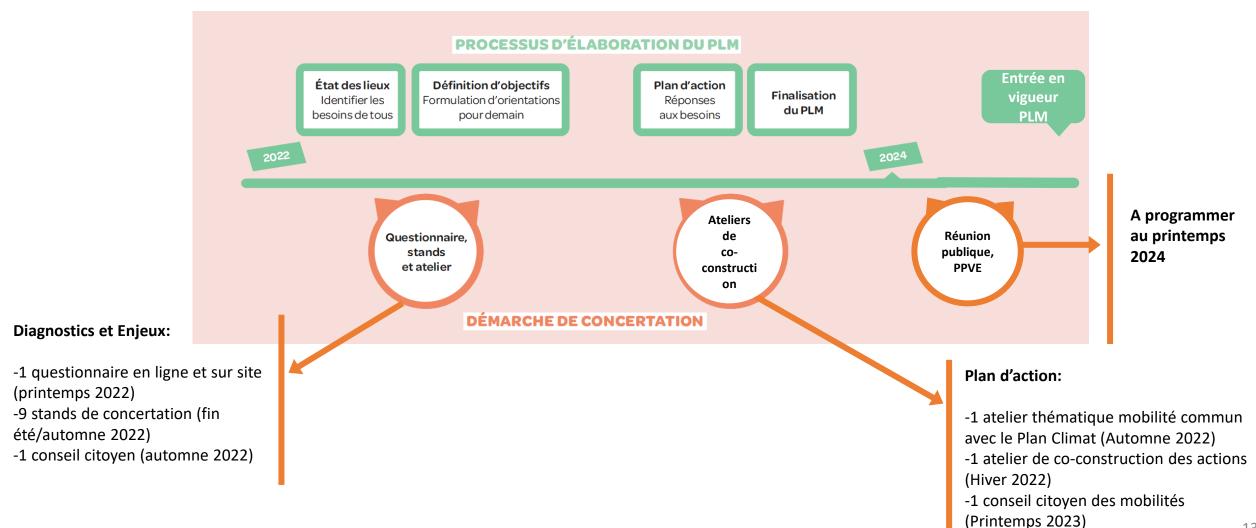
RÉVISION DU PLD QUI DEVIENT PLM POUR:

- Se conformer à la loi LOM
- Accélérer la lutte contre le dérèglement climatique, dans le respect de la justice sociale et environnementale.



LE PLM, CALENDRIER ET CONCERTATION

Le PLM est le fruit d'un important travail partenarial avec les villes d'Est Ensemble, le Conseil Départemental, IDFM, la Région, les services de l'Etat mais aussi les transporteurs, les chambres consulaires, les associations impliquées localement sur les questions de mobilité. La concertation avec ces acteurs de la mobilité se tient tout au long du processus d'élaboration





ORIENTATION ET ACTION DU PROJET DE PLM

Reprises dans le PCAET, axe 3 Un territoire qui agit pour la qualité de l'air et limite l'usage de la voiture en déployant les mobilités actives

Orientation n° 1 - Transformer l'espace public pour réduire l'usage de la voiture et apaiser la ville

- 1.1 Hiérarchiser le réseau viaire
- 1.2 Faire évoluer les autoroutes sur Est Ensemble
- 1.3 Contraindre la circulation de transit et de poids lourds pour protéger les quartiers
- 1.4 Réaliser une pacification réelle des secteurs en zone 30
- 1.5 -Aller vers un développement de la Rue aux écoles
- 1.6 Aménager la voirie pour améliorer la performance des lignes fortes du réseau bus
- 1.7 Poursuivre le développement du maillage cyclable
- 1.8 Faire d'Est Ensemble un territoire marchable et faire du projet du Grand Chemin un exemple de stratégie territoriale piétonne
- 1.9 Œuvrer pour la mise en accessibilité des itinéraires
- 1.10 Utiliser des espaces de stationnements automobiles à d'autres usages

Orientation n° 3 - Construire un cadre référentiel et règlementaire pour agir sur les mobilités

- 3.1 Esquisser un schéma de voirie et un référentiel d'aménagements cyclables
- 3.2 Appliquer le futur schéma directeur d'Est Ensemble de la logistique
- 3.3 Faire évoluer les politiques de stationnement sur voirie et assurer leur contrôle
- 3.4 Réaliser un diagnostic de l'offre de stationnement en ouvrage
- 3.5 Faire évoluer les politiques de livraisons et assurer leur contrôle
- 3.6 Conduire une étude spécifique sur l'opportunité d'une fourrière intercommunale
- 3.7 Déterminer les normes de stationnement dans les nouvelles constructions
- 3.8 Préserver/ Développer les sites à vocation logistique
- 3.9 Définir un cadre règlementaire pour favoriser les perméabilités piétonnes

Orientation n°2 - Développer l'offre et les services pour des mobilités décarbonées et lutter contre l'auto-solisme

- 2.1 Développer l'offre bus (en fonction des besoins et des opportunités identifiés par l'étude bus menée par Est Ensemble)
- 2.2 Favoriser la mise en place de réels pôles d'échanges multimodaux
- 2.3 Porter la mise en œuvre d'un plan de stationnement vélo ambitieux
- 2.4 Développer l'offre de service pour les vélos et la micromobilité
- 2.5 Développer les services pour la mise en place de livraisons propres et favoriser les expérimentations
- 2.6 Dimensionner et déterminer le type d'offre de bornes de recharge électrique / stations BioGNV et GNV
- 2.7 Développer l'offre d'autopartage

Orientation n° 4 - Accompagner le changement des pratiques

- 4.1 Mener des campagnes de communication et de sensibilisation sur la mobilité alternative à la voiture individuelle
- 4.2 Inciter les entreprises à s'inscrire dans une démarche de PDMe
- 4.3 Développer le Conseil en Mobilité
- 4.4 Renforcer le maillage des ateliers d'apprentissage et d'accompagnement à la pratique du vélo
- 4.5 Être pro-actif avec la population et les entreprises locales pour les accompagner avec la mise en œuvre progressive de la ZFE et favoriser la démotorisation
- 4.6 Suivre la mise en place des actions du PLM
- 4.7 Suivre et évaluer les incidences environnementales des actions du PLM
- 4.8 Coordonner la mise en œuvre des actions et le rôle des différents acteurs de la mobilité sur le territoire

Est Ensemble Grand Paris

ACCOMPAGNEMENT À LA ZFE DANS LE PLM ET PCAET

Le PLM (et le PCAET) prévoit des actions:

- De développements de l'offre des modes alternatifs à la voiture individuelle
- De dimensionnement de l'offre en bornes de recharges et stations Bio GNV et GNV
- De développement de conseil en mobilité auprès des habitants et entreprises pour informer sur les aides existantes, sur l'offre de mobilité, sensibiliser sur les mobilités plus vertueuses, organiser des évènements liés à la mobilité, accompagner les entreprises dans le plan de déplacements ...

→ Création d'une Cité du climat comprenant des guichets uniques pour accompagner la population sur la rénovation énergétique des logements, la mobilité et les EnR&R



RÔLE CLÉ DES ASSOCIATIONS DANS L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ ET DANS SA MISE EN OEUVRE

- Apporte une vision complémentaire aux collectivités et une expertise d'usage en se positionnant du point de vue de l'usager
- Apporte une connaissance plus fine des problématiques de mobilités sur le territoire
- Relais locaux essentiels pour porter auprès de l'autorité organisatrice de mobilité en IDF les revendications d'amélioration de la mobilité sur territoire (ex: associations d'usagers de transport en commun avec qui on travaille pour porter des demandes auprès d'IDFM)
- Relais locaux essentiels dans la mise en œuvre des actions de mobilités sur le terrain (ex des associations vélos pour ateliers d'apprentissages...)



FACTEURS DE RÉUSSITE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

→ MOBILISATION

La compétence mobilité en IDF étant très partagée entre les différents acteurs, la mobilisation de toutes les parties prenantes à l'élaboration du document est essentielle (Est Ensemble ayant peu de compétence et de moyens à mettre en œuvre elle-même les actions).

Difficultés

- PCAET : multiplicité de sujets donc d'acteurs qu'il faut identifier et impliquer
- Récurrence des associations / acteurs
- Bénévoles : nécessité d'adapter les horaires et les lieux à adapter
- La différence entre le temps citoyens et de l'administration génère de la frustration qui peut entraver la motivation des acteurs (ne comprennent pas qu'on ne soit pas opérationnel tout de suite)

Réussites

- Les formats qui mélangeaient différentes typologies d'acteurs ont bien fonctionné.
- La mobilisation des élu.e.s pour promouvoir la concertation a bien fonctionnée.
- La communication via les villes, via différents supports a été efficace (mais nécessité de répétition)

→ PROCESSUS

- Extrêmement chronophage (préparation, logistique et présence lors des évènements)
- La validation par chaque partie prenante du programme d'action ralenti le processus